



SOS Ponts :
un service pour
accompagner les
communes, une
articulation entre
le PNP et le PNP
Travaux

Renaud LEGLISE

SOS Ponts

Un service gratuit pour accompagner les communes et les intercommunalités



Le Cerema a mis en place un **service numérique gratuit**, pour permettre aux communes et intercommunalités de **poser des questions** sur l'entretien et la rénovation de leurs ponts ou murs.



<https://sosponts.recoconseil.fr/>

SOS Ponts

Un service gratuit pour accompagner les communes (*) et les intercommunalités

SOS Ponts

Pour qui ?



Les élus ou membres du conseil municipal des **communes, ou les intercommunalités**, qui ont une question particulière sur un pont ou un mur



Les **partenaires de l'ingénierie locale** (ATD, DDT) qui veulent suivre les questions sur leurs territoires

Service dédié aux collectivités, ATD, DDT
(ne répond pas aux particuliers ou au secteur privé)

() que la commune ait ou non participé aux PNP1&2*

Si votre collectivité ne sait pas
quoi faire,
comment faire ou qui contacter
pour rénover ses ponts ou murs

Par où commencer pour réparer mon pont ?

Puis-je avoir des subventions ?



Qui peut m'aider ?



Posez votre question sur [SOS PONTS](#) via un formulaire

<https://sosponts.recoconseil.fr/onboarding/project>



SAVOIR QUOI FAIRE, QUAND, COMMENT, AVEC QUI ?

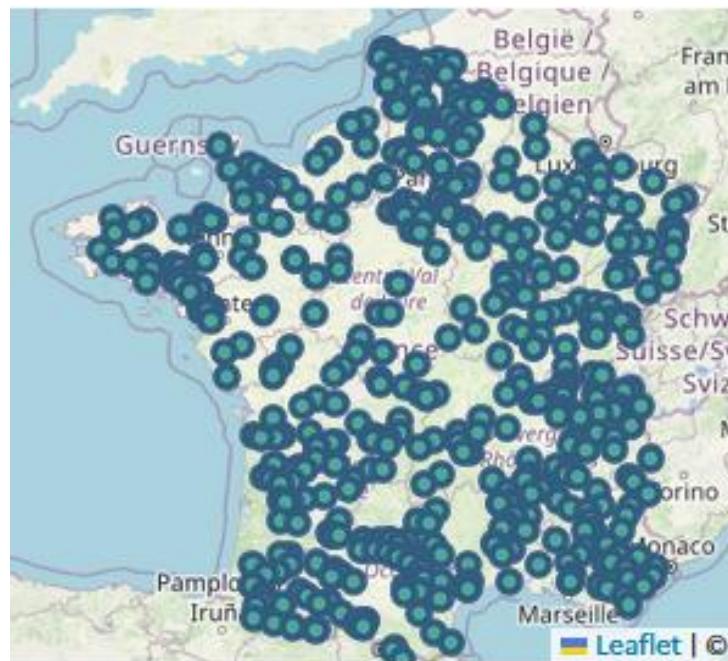
SOS Ponts est un service où les expert(e)s du Cerema orientent les communes vers :

- La **prochaine étape** (diagnostic, études, travaux...)
- Les **bons acteurs** et contacts (ATD, AMO, bureaux d'études et entreprises spécialisés, maîtres d'œuvre...)
- Les **bonnes méthodes** (entretien, surveillance,...)
- Les **possibilités de financement** (PNP Travaux,...)

Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

UN SERVICE QUI A DEUX ANS...



Un outil **ouvert depuis juin 2023**
après 6 mois d'expérimentation



550 dossiers avec questions posées par les collectivités (dans quasiment tous les départements)

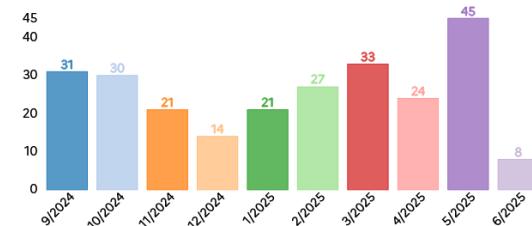


- 90 % des communes ont moins de 5 000 habitants (dont les 2/3 ont moins de 1 000 habitants)
- 10 % des communes ont plus de 5 000 habitants



Des réponses apportées
par **9 expert(e)s** du Cerema, pouvant être accompagnés par **une vingtaine de partenaires**

Nombre de questions posées par mois



DES EXPERT(E)S DU CEREMA

Aujourd'hui 9 expert(e)s en ouvrages d'art pour répondre à vos questions sur les ponts et les murs



Animation du portage et pilotage de projet en lien avec la start up d'Etat
Recommandations collaboratives (<https://recommandations-collaboratives.beta.gouv.fr>)

Marie Archambault



Grégory Boré



Bruno Bérenger



Catherine Courtade



Sélyane Hammoum



Renaud Léglise



Piero Nieddu



Johan Perret



Chloé Plut



Mélanie Wattré

COMMENT ÇA MARCHE ?



CE QUE SOS PONTS NE FAIT PAS :

SOS Ponts ne réalise pas de prestation d'étude

Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

Les types de questions

1

Qu'est-ce que nous devons faire ?

La marche à suivre

« Nous souhaiterions connaître les démarches à effectuer pour l'opération de restauration du pont. »

« Comment procéder pour connaître la charge maximale admissible sur mon ouvrage ? »

« Est-ce qu'on a lancé la bonne démarche ? Tant qu'on fait des réparations, est-ce qu'il y a d'autres choses à faire en même temps ? »

« Conseils sur la façon de procéder, autorisations, à demander...»

« Les particuliers qui ont des arbres qui poussent près des ponts ont-ils des obligations d'entretien ? »

2

Qui peut nous aider ? Qui contacter

« À qui je peux m'adresser ? un bureau d'études spécialisé ? »

« Quelles sont les entreprises qui pourraient intervenir avec devis ? »

« Auriez-vous des contacts avec qui je pourrai échanger et demander des devis ? »

« A quel bureau d'étude ou AMO puis-je faire appel afin d'examiner et de chiffrer les travaux de réparation ? »

3

Quelles aides sont disponibles ?

Les financements

« Peut-on avoir des aides pour le financement de l'étude qui va être faite et une aide pour les travaux ? »

« Pourriez-vous nous indiquer les aides dont il nous serait possible de bénéficier pour ce type de travaux ? »

« Pourriez-vous m'indiquer les possibilités de subvention pour la rénovation d'un pont ? »

POSEZ VOS QUESTIONS SUR SOS PONTS

Poser vos questions sur SOS Ponts ne vous prendra que quelques minutes...

<https://sosponts.recoconseil.fr/onboarding/project>



Décrivez votre demande sur SOS Ponts

Étape 2 sur 2

Décrivez votre demande

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires

Titre de la demande *
Indiquez un nom court qui décrit la demande ou le projet. Inutile d'ajouter le nom de la commune, l'adresse ou le programme.

Adresse
Indiquez une adresse ou une indication pour localiser le lieu, ou laissez vide si ça n'est pas applicable.

Code postal * **Commune ***

Résumé de la demande *
Décrivez votre demande ou projet et son contexte en quelques mots.

Votre besoin ou question *

NOUS ANALYSONS LE CONTEXTE DE VOTRE OUVRAGE

Nous nous appuyons sur les éléments que nous avons et nous vous demandons des informations supplémentaires si besoin.

Le carnet de santé de votre pont



Si vous avez participé au PNP1 ou au PNP2, nous avons le carnet de santé de votre ouvrage.

Des éléments complémentaires



Des photos du pont, des rapports, devis ou autres documents

Un appel téléphonique



Nous pouvons vous appeler pour en savoir plus sur le contexte

Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

COMMENT NOUS VOUS RÉPONDONS

1. Une question d'une commune

« Nous avons un ouvrage métallique en mauvais état fermé à la circulation depuis 2010. Nous aimerais être accompagnés dans l'étude technique et la recherche de financements afin de permettre la réouverture de l'ouvrage à la circulation après sa rénovation. »

La maire de la commune

2 recommandations pour savoir quoi faire

- Faire inspecter vos ponts et murs

INVESTIR

Quand les dégâts sur votre pont ou mur sont importants, il vous sera recommandé de faire une inspection détaillée. Cette inspection peut également être réalisée régulièrement à titre préventif. Sorte de "bilan de santé" complet de l'ouvrage, il permet d'avoir un bilan plus détaillé de l'état du pont ou du mur et de connaître les actions d'entretien, de surveillance ou les études à réaliser.

Bien démarrer le projet de remise en peinture de votre pont métallique

ÉVALUER

Établir le "diagnostic corrosion" de votre pont métallique

Un pont métallique rouillé, si son état permet encore de le maintenir, devra être repêché. Mais la réfection de la peinture d'un pont est une opération exigeante sur le plan technique, et c'est pourquoi tout doit commencer par un diagnostic spécifique corrosion, qui permettra de déterminer les techniques à employer et les conditions de réalisation à respecter.

Un pont métallique a généralement été peint à l'origine (peinture entretenue) pour le protéger de la corrosion. Mais le temps a fait son effet et vous avez maintenant un pont dont la peinture n'assure plus son rôle de protection ? Il va donc falloir le remettre en peinture.

Des fiches ressources

2 recommandations pour savoir qui contacter

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Ce que c'est et ce que ça peut vous apporter

Si vous n'avez pas la compétence technique dans votre collectivité, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) peut vous aider à définir et gérer votre projet de A à Z.

INVESTIR

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) peut vous aider à définir votre projet de réparation après une première phase d'évaluation, et à mener votre projet du diagnostic jusqu'à la phase de travaux. Elle permet d'optimiser vos coûts, vos choix techniques et de faire appel aux bons acteurs au bon moment.

Faire appel à l'ingénierie publique locale pour un accompagnement

DÉFINITION DE PROJET, RECHERCHE DE FINANCIEMENTS, VISITE DE PONTS OU MISE EN LIEN AVEC DES PARTENAIRES

2 recommandations pour connaître les aides

Financer les travaux sur vos ponts et murs grâce au dispositif d'aide du Programme National Ponts "Travaux"

LES RÈGLES ET DÉMARCHES POUR BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF DE SUBVENTION DU PNP "TRAVAUX"

Mobiliser la DSIL et/ou la DETR pour financer vos projets de rénovation de ponts et murs

La DSIL, et parfois la DETR, incluent les études et les travaux pour la rénovation des ponts et murs

COMMENT NOUS VOUS RÉPONDONS

La fiche ressource synthétique pour expliquer la marche à suivre

Financer les travaux sur vos ponts et murs grâce au dispositif d'aide du Programme National Ponts "Travaux"

Les règles et démarches pour bénéficier du dispositif de subvention du PNP "Travaux"

EN RÉSUMÉ

L'État mobilise 35 M€ pour aider les communes à réaliser les travaux de réparation ou de reconstruction de leurs ouvrages les plus dégradés, et notamment ceux présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des dessertes locales. Cette fiche vous explique les conditions pour pouvoir bénéficier d'une subvention à ce titre, et la démarche pour en faire la demande.

 **L'APPUI PROPOSÉ**

Qu'est-ce que c'est ?

L'État mobilise 35 millions d'euros pour aider les communes à réaliser les travaux de réparation ou de reconstruction de leurs ponts et murs les plus dégradés. Cette aide est destinée notamment aux ponts (ou passerelles) et murs de soutènement présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des

Le message personnalisé spécifique à l'ouvrage

ÉCHANGES & NOTES

Votre pont est éligible au PNP travaux sous réserve de monter un dossier respectant les critères mentionnés dans la fiche ressource ci-contre et sur le site du PNP Travaux. Le PNP Travaux vous permet de faire subventionner jusqu'à 60% du projet (études comprises).

Vous devez monter un projet de réparation ou reconstruction abouti, dont le montant sera supérieur à 40 000€HT.

Vous pouvez contacter le PNP Travaux à l'adresse mail suivante pour toute demande d'information : pnptravaux@cerema.fr

Titre

Envoyer

AGENCES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES (ATD)

- SOS Ponts **ne se substitue absolument pas aux ATD !** (*ni aux bureaux d'études, etc...*)
- Au contraire, **SOS Ponts oriente régulièrement les communes vers les ATD** qui proposent un accompagnement dans le domaine des ouvrages d'art.
- Les ATD (et DDT) peuvent être observatrices ou conseillères sur SOS Ponts.
 - Plusieurs ATD le sont déjà (ATD88, Corrèze Ingénierie, SDV17, IT05, Inord, ADICA...)
 - DDT21, DDT57, DDT82,...
- Des CD également : CD27, CD62, CD66...

**Les ATD (et DDT) qui ne sont pas encore partenaires de SOS Ponts peuvent le demander aisément.
N'hésitez pas à nous contacter !**

SOS Ponts vous guide dans l'entretien et la rénovation des ponts communaux.

Nous répondons gratuitement à vos questions en vous guidant vers les financements disponibles, les bons acteurs à contacter et les actions à mettre en place.

[Posez-nous une question](#)

Acteurs publics locaux (ATD, DDT) : pour accéder aux dossiers de votre territoire, [demandez un accès en tant que conseiller](#)

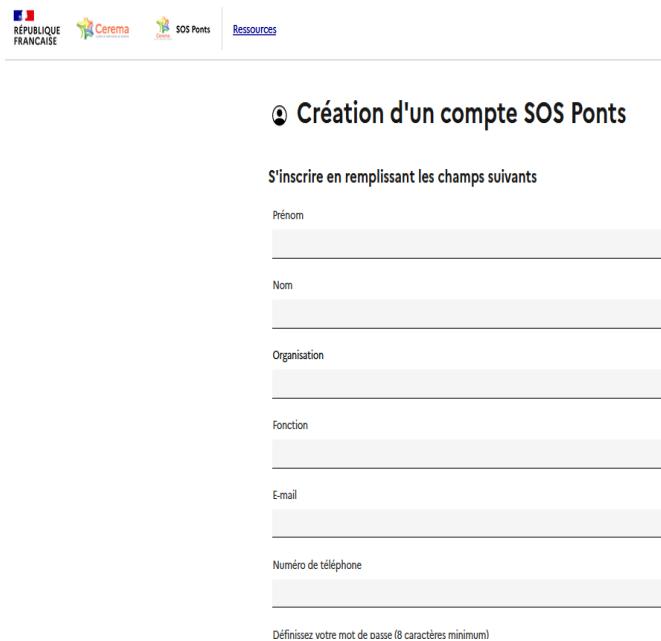
Pour les ATD (ou les DDT)

Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

**ATD, DDT, pour rejoindre SOS Ponts :
Commencez par créer un compte**

Remplissez le formulaire pour vous créer un compte



The screenshot shows a sign-up form titled "Création d'un compte SOS Ponts". It includes fields for "Prénom", "Nom", "Organisation", "Fonction", "E-mail", and "Numéro de téléphone". Below the form is a password field placeholder "Définissez votre mot de passe (8 caractères minimum)". At the top right of the form area is a "Se connecter" button.



- 1. Rendez vous sur le site**
[https://sosponts.recoconseil.fr/accounts/
signup/](https://sosponts.recoconseil.fr/accounts/signup/)
- 2. Remplissez le formulaire**
- 3. Quand c'est fait, écrivez nous un email à**
sos-ponts@cerema.fr **pour nous dire**
que vous souhaitez rejoindre SOS Ponts



Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

Connectez-vous à SOS Ponts

Accédez à votre compte pour suivre les questions des communes de votre territoire

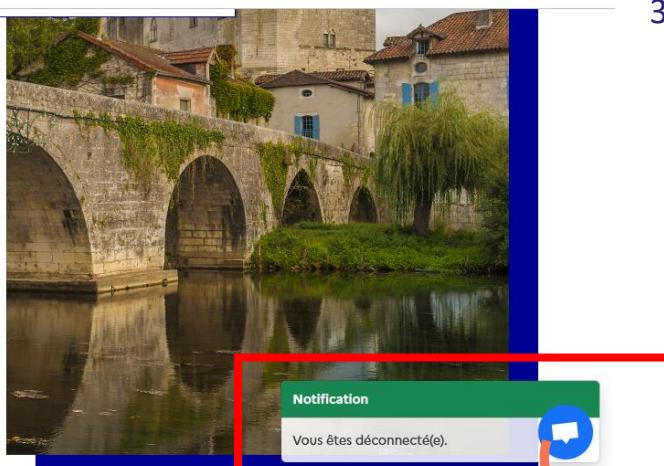


SOS Ponts vous guide dans l'entretien et la rénovation des ponts communaux.

Vous vous posez des questions sur l'entretien et la rénovation de vos ponts communaux ? Le Cerema met à disposition SOS Ponts, un service public gratuit pour vous guider vers la prochaine étape, les bons acteurs à contacter et les actions à mettre en place. Les acteurs publics locaux (ATD, DDT) peuvent également accéder aux dossiers de leur territoire et ainsi interagir avec vous.

[Nous poser une question](#) [Demander un accès conseiller](#)

- Quand votre compte est validé par notre équipe, rendez vous sur le site <https://sosponts.recoconseil.fr/>
- Cliquez sur « se connecter » en haut à droite de la page.
- Pour vous connecter, vous pouvez :
 - soit remplir votre email et mot de passe
 - soit cliquer sur « connexion avec email », remplissez votre email et vous recevrez un lien sur votre boîte email pour vous connecter sans mot de passe



Retrouvez toujours sur la plateforme une aide / support technique

ATD ET DDT, VOUS POUVEZ OBSERVER LES QUESTIONS CONCERNANT LES COMMUNES DE VOTRE TERRITOIRE, VOIRE CONSEILLER LE PROJET

Vous pourrez...

uniquement
pour
les conseillers



1 Recevoir un email quand une commune de votre territoire pose une question



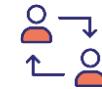
2 Consulter la question et partager avec l'équipe de suivi, et voir l'historique éventuel en lien avec la question posée



3 Accéder aux recommandations formulées pour les communes par les conseillers



4 Compléter la réponse apportée, en partageant des contacts locaux ou des aides spécifiques avec la commune



5 Recevoir un email dès qu'il y a du nouveau et suivre les actions mises en place par la commune

Rencontre Ouvrages d'Art

12 juin 2025

SOS PONTS :

- Un outil d'accompagnement suite aux PNP1&2



- Une articulation entre le PNP et le PNP Travaux



Exemple de la commune de Tarnac (Corrèze) – Pont de Theillet



Merci de votre attention



Renaud LEGLISE

Conseiller technique diffusion des connaissances en ouvrages d'art
Cerema / DtecITM

renaud.leglise@cerema.fr

06 66 67 58 62

Membre de l'équipe SOS Ponts

A bientôt sur :

<https://sosponts.recoconseil.fr/>